



Syndicat

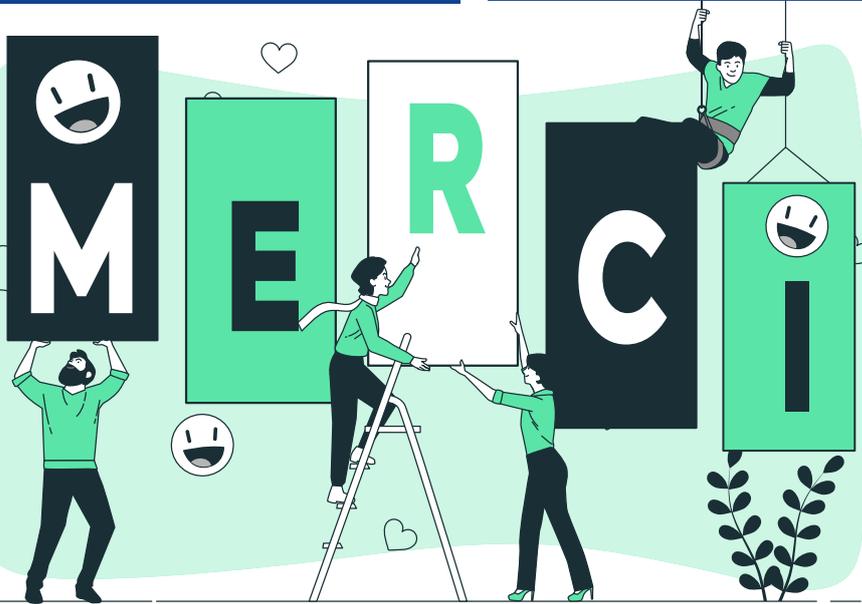
cftec

BNPP Personal Finance

PLAN DE DÉPART VOLONTAIRE

RE-IMAGINE

SUITE, FIN ET SUITE...



L'équipe CFTC vous remercie de l'avoir suivie, enrichie et soutenue tout au long de ce parcours social et de cette négociation.

Sans vous, nos apports et notre travail de contre-propositions n'auraient pas été les mêmes et nous n'aurions pas pu aboutir à un accord acceptable sur les mesures d'accompagnement du plan qui sont certes imparfaites mais qui nous semblent équilibrées et surtout bien meilleures que si une décision unilatérale de l'employeur avait dû s'appliquer en cas d'absence d'accord...

Grâce à nos rendez-vous Actu Plan via Teams que vous avez été très nombreux à suivre au fil des échanges, nous avons réussi à faire passer dans la dernière phase de négociation début juin, les propositions structurantes suivantes :

- **Bonification du montant de l'Indemnité de Départ Volontaire (IDV)** en proposant un palier supplémentaire de 16 à 20 ans permettant de toucher un montant forfaitaire de 4000€ bruts par année d'ancienneté entamée et plafonné à 20 K€.
- **Le Congé de reclassement et sa modalité de différé de départ** possible jusqu'à 6 mois sous condition (ex. démarrage d'une formation en fort décalage avec la date théorique de départ)
- **La sécurisation et l'encadrement du repositionnement** afin qu'un salarié puisse faire valoir sa difficulté à accepter un poste qui lui serait imposé.

Certes, l'intersyndicale a permis de peser auprès de la Direction et **nous sommes fiers de pouvoir dire que la CFTC a été très moteur sur la plupart des propositions clé de ce plan et l'aboutissement d'un accord avec la Direction** (Il se dit d'ailleurs dans les rangs mêmes des deux autres organisations syndicales autour de la table des négociations, que sans la CFTC, cet accord ne se serait pas fait et que nous avons bien négocié...).

Tout simplement, nous pouvons dire que l'expérience des négociateurs et le travail d'équipe de la CFTC a été un plus évident et que notre approche interactive avec vous et dans la négociation, a porté ses fruits quand bien même nous n'avons pas obtenu tout ce que nous souhaitions obtenir.

Fin du parcours social et suite...Une nouvelle phase démarre, une fois le PLAN validé par la DREETS.

Les volontaires au départ externe vont pouvoir courant juillet et dès sa mise en place, aller à la rencontre du cabinet conseil Alixio pour préparer leur projet et finaliser leur dossier de candidature. Ainsi que la RH en appui. **Nous restons à vos côtés en complément du cabinet si vous avez besoin d'aide !**

Une question, besoin d'aide, nous rejoindre... contactez nous !





Syndicat

cftc

BNPP Personal Finance

Les volontaires à la mobilité interne vont pouvoir confirmer leur demande auprès de la RH et nous espérons que la priorité évoquée par le groupe BNPP et prévue dans l'accord groupe GEPP pour les salariés PF va désormais devenir une réalité.

N'oubliez pas que des mesures bonifiées liées à ces mobilités ont été négociées et que donc vous pouvez en bénéficier à titre rétroactif depuis fin novembre 2022.

Ceux dont le poste est supprimé mais ne souhaitent pas se mettre dans un départ ni externe ni mobilité, restent à leur poste jusqu'à ce qu'une solution acceptable de repositionnement leur soit proposée. Nous allons être très vigilants et sur le pont auprès de tous ceux qui seront dans ce cas de figure pour les accompagner en cas de difficulté.

La commission de suivi dédiée aux problèmes de repositionnement sera un recours à utiliser en cas de soucis. N'hésitez pas à nous solliciter.

Dans cette période qui pourra être mouvementée, si vous ressentez des pressions inhabituelles ou excessives, n'hésitez pas à venir nous en parler. Comme souvent, la prévention et une intervention précoce peuvent être très efficaces pour stopper certaines dérives.

Tout au long de cette nouvelle phase qui va s'étaler jusqu'à fin 2024, vos élus CFTC continueront à vous aider, vous conseiller et être à votre écoute. Nous organiserons d'autres TEAMS, nous alimenterons la FAQ et vous informerons par courriels.

La signature de l'accord ne signifie pas que la CFTC valide le fondement du PLAN, son motif économique, ses conséquences sur l'emploi et les conditions de travail de celles et ceux qui vont rester. La CFTC a donné un avis négatif sur ces volets car le groupe BNP Paribas a une exigence de rentabilité incohérente avec les évolutions structurelles du crédit à la consommation et ne prend pas en compte la dimension humaine de l'entreprise, les salariés de PF étant la variable d'ajustement pour garantir un revenu aux actionnaires. **La CFTC reste mobilisée sur le sujet des conditions de travail et de la charge de travail pour les mois et années à venir.**

Sachez que **la CFTC a porté une demande de révision de l'accord d'intéressement actuel** car la sortie de plusieurs pays depuis quelques mois et d'autres à venir, font peser un risque élevé que le seuil de déclenchement de notre intéressement ne soit pas atteint. Nous avons donc demandé une révision (prévue dans l'accord) que la Direction a accepté de faire. **Une négociation sur ce sujet s'engage, nous vous tiendrons également informés.**

Vos représentants nationaux



**Séverine
CLAUT**
06.60.94.21.43

CC DRACS
Marseille



**Louis
GRABEY**
06.80.85.44.83

IT Engineer
Unicity



**Françoise
LELIEF**
06.76.45.85.16

Chef de Projet DPF
Unicity



**David
BERNARDONI**
07.62.78.48.17

Manager Middle & Back Office
Unicity



**Audrey
SURNOIS**
06.38.10.50.70

Manager de proximité
Particulier - Mérignac



**Stéphane
FURLAN**
06.68.57.59.27

CC Particulier
Mérignac



**Bouchra
ASKRATNI**
06.68.39.89.80

CC ACD
Lyon



**Vincent
BIGOURDAN**
06.07.82.80.67

Chef de produit
Mérignac

Être toujours là, pour vous, à vos côtés, c'est ça la CFTC !